L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : rue de Chartres No 323. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 15 FEVRIER 1895. Fondée le 1er septembre 1827.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 323 rue de Chartres.
Entre Conti et Bienville.

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.

Entered at the Post Office at New Orleans, La, as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLÉANS.
VENDREDI, 15 FEVRIER 1895.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 3e page.

Japon et Chine—La situation

Wei Hai Wei n'est pas encore complètement tombé entre les mains des Japonais. Depuis les débuts de la guerre, nous sommes tellement habitués aux succès rapides des armées du Mikado, que cette prolongation de siège nous semble étrange. Volontiers nous y verrions un échec des Japonais. Il n'en est rien. Wei Hai Wei entouré et attaqué, comme il l'est, est condamné à succomber; mais il y a là un ensemble d'ouvrages formidables qu'il est très difficile d'enlever, même quand ce sont des Chinois qui les défendent. Ces Chinois, d'ailleurs, si inférieurs qu'ils soient aux Japonais, comme aux autres peuples, parce qu'ils sont jusqu'ici restés complètement en dehors du mouvement scientifique et civilisateur qui entraîne le reste du monde, depuis trois ou quatre siècles; par ce que leur intelligence, leur âme ont conservé la forme, les contours, toute la configuration du moule antique suranné, dans lequel elles ont été coulées, où elles ont vieilli et sont tombées dans le rachitisme—ces Chinois ne sont, au fond, ni si imbéciles, ni si lâches qu'on le croit. Revenus de leur première surprise, s'habituant peu à peu au maniement des engins destructeurs modernes et à la vue d'une armée ennemie disciplinée, choses qui leur étaient restées complètement étrangères jusqu'à présent, ils commencent à tenir bon sur le champ de bataille, à résister à leurs adversaires, à riposter aux attaques dont ils sont l'objet. Si la guerre se prolonge, elle ne se terminera probablement pas aussi aisément que les vainqueurs d'aujourd'hui se l'imaginent. Aussi se hâtent-ils de gagner le plus possible de terrain et marchent-ils au pas de course, au cri de "A Pekin!" C'est là qu'ils voudraient dicter les conditions de paix. Leur but est de s'assurer la possession permanente des positions qui commandent l'entrée du golfe de Pet-Chi-Li, ainsi que de la Corée.

Rien de plus naturel; mais la Russie, d'un côté, l'Angleterre, de l'autre, les laisseront-elles faire? Nous ne le croyons pas; nous ne pouvons le croire. Malgré la belle amitié dont on dit qu'elles viennent de s'éprendre l'une pour l'autre, ces deux puissances sont deux ennemies nées en Asie. Aucune d'elles ne peut faire un pas en avant, sans provoquer les jalousies, les soupçons de sa rivale, peut-être même une levée de boucliers, de part et d'autre.

Si la Russie veut bien faire quelques concessions au Japon, ce sera pour faire pièce à l'Angleterre et à ses possessions de l'Inde.

C'est par conséquent vers le Sud qu'elle laisserait le Mikado mettre le pied sur la terre ferme.

Il en doit être tout autrement pour la Grande Bretagne; si elle permet au Japon de s'installer sur un point quelconque du territoire asiatique, ce sera en vue d'opposer un obstacle aux progrès de la Russie, qui menace d'englober toute l'Asie dans un cercle de fer. La sûreté de son empire la force donc à repousser les Japonais vers le nord, du côté justement où ils viennent de prendre pied. Comment accorder deux intérêts si diamétralement opposés, deux tendances si absolument contraires? Rejeté, ainsi du nord au sud et du sud au nord, par ces formidables antagonistes, le Mikado risque fort d'en être pour ses frais de victoires et de conquêtes. Il n'est guère possible que le Czar laisse le Japon prendre la Corée, qu'il convoite depuis longtemps; qu'il se laisse barrer ainsi le passage au milieu de sa marche vers le sud.

Quant à l'Angleterre, elle est forcée de rejeter au loin, d'un autre côté, ce nouveau voisin, passablement incommode, qui troublerait la quiétude de son Empire indien. L'entente entre l'Angleterre et la Russie sur ce terrain est tout-à-fait irréalisable. Le seul moyen d'éviter des troubles sérieux, serait de conserver autant que possible le statu quo. C'est là qu'aboutira probablement le conflit. Nous ne serions pas étonnés de voir le Japon subir, demain, le même sort que la Russie, en 1878, au Congrès de Berlin.

Le Chantier de Marine.

Grand Dieu! qu'il est difficile d'obtenir du Congrès une allocation, quand il s'agit de travaux publics, les plus utiles de tous, à accomplir par le gouvernement! Est-ce par un véritable esprit d'économie qu'il lésine ainsi? Non certes; mais par peur de compromettre sa popularité.

La queston électorale, quel triste rôle elle joue trop souvent dans les débats des assemblées législatives, partout et, spécialement, en Amérique!

Depuis plusieurs années, on a adopté en principe la construction du chantier de marine d'Alger. Partout ailleurs, les fonds auraient été votés depuis longtemps, et les travaux, achevés. Ici, ils ne sont pas encore commencés. C'est à peine si l'on a accordé l'allocation voulue pour l'achat des terrains où doit s'élever le chantier.

Enfin, on consent à allouer des fonds pour la construction. Mais on offre la ridicule somme de $50,000, quand il s'agit de travaux qui doivent coûter des centaines de mille dollars. Il a fallu que notre représentant, M. Meyer, revînt constamment à la charge, pendant plusieurs mois, pour obtenir que l'allocation s'élevât à $100,000.

Enfin la proposition est inscrite au bill des allocations navales.

Tout le monde, à quelque parti qu'il appartienne, reconnait et proclame la nécessité d'un chantier de marine sur les plages du golfe, et il a été convenu, d'un commun accord, que la Nouvelle-Orléans était le seul emplacement convenable pour cette institution. Nous ne serions pourtant pas étonnés de voir s'élever une assez forte opposition au projet. Heureusement il passera en dépit des obstacles que l'on opposera à sa mise en exécution. Nous avons la plus grande confiance en l'activité, la ténacité et le zèle éclairé du Gén. Meyer; il remportera la victoire.

M. CLOVIS HUGUES ET L'AMNISTIE.

A propos de l'amnistie, M. Clovis Hugues a adressé la lettre suivante à M. Trarieux:

Monsieur le garde des sceaux,

Je me permet d'appeler votre attention sur un scrupule qui ne m'est venu qu'après notre belle séance de l'autre jour, dans un moment où il ne m'était plus permis de le formuler à la tribune.

Toute réserve faite pour le délit de diffamation envers les particuliers qui doit rester logiquement écarté, l'amnistie s'étendra-t-elle à tous les délits commis par la voie de la presse ou seulement à ceux qui ont un caractère politique? Les écrivains, en un mot, qui furent condamnés pour outrages à la morale publique seront-ils compris dans l'amnistie?

Il est fort malaisé de savoir où l'immoralité littéraire commence et où elle finit; la condamnation déshonore uniquement ceux qui l'étaient déjà, c'est-à-dire les professionnels d'un genre intentionnellement crapuleux, et j'ai la conviction que vous ne confondez pas Baudelaire avec Piron et Léon Cladel avec le marquis de Sade. Dans ces conditions, je crois accomplir mon double devoir de législateur et d'écrivain, en rappelant à votre pensée, si ce n'est déjà fait, une pauvre demi-douzaine de journalistes et de romanciers dont la plume fourcha innocemment sur des terrains en pente. L'amnistie dégagerait avec eux, par antériorité, un très noble poète, M. Jean Richepin, et ce nous serait là une superbe occasion de faire cesser pour cette honnête ouvrier du vers une flétrissure inutilement glorieuse.

Veuillez agréer, etc.

CLOVIS HUGUES.
Député de Paris.

CHOSES ET AUTRES.

A propos de l'incinération du corps du général Riu, il n'est pas sans intérêt d'examiner dans quelles proportions la crémation a été pratiquée à Paris depuis trois ans et ce qu'elle coûte aux familles.

En 1891, le produit de la taxe instituée par la Ville à cet effet s'élevait à 8,303 fr. seulement.

En 1893, il a été de 11,400 francs.

Il a dépassé 12,000 en 1894.

Le tarif est proportionnel à l'importance des funérailles. On paie pour un enterrement de première ou de deuxième classe, 250 francs; 200 francs pour la troisième classe; 150 francs pour la quatrième; 100 francs pour la cinquième et 50 francs pour la dernière.

Pour les familles réellement indigentes, l'opération est faite gratuitement.

Malgré ces prix relativement minimes et la bienveillance de l'administration pour les malheureux, il semble que l'incinération ait quelque peine à redevenir à la mode.... depuis quelques milliers d'années qu'elle est délaissée!

—

Les porte drapeaux en 1870.

Sur 108 drapeaux ayant été au feu aux combats et batailles de Wissembourg, Frœschwiller, Beaumont, Mouzon et Sedan, d'une part; de Forbach, Borny, Rezonville, Saint-Privat, Servigny et Ladonchamps, de l'autre, 38 porte-drapeaux titulaires ont été tués ou blessés, 9 autres officiers, en remplaçant ces derniers, ont été également mis hors de combat.

Ce qui donne un total de 47 officiers frappés à ce poste d'honneur, soit une moyenne de 45 0/0.

Cette proportion est d'un tiers plus grande que celle des autres officiers. On voit que, sur le champ de bataille, être à l'honneur, c'est aussi être au péril.

—

Les ascensions au mont Blanc.

Le mauvais été dernier n'a permis qu'à 39 caravanes de faire l'ascension du mont Blanc en 1894.

58 ascensionnistes sont parvenus au sommet: 18 Français, 15 Anglais, 14 Américains, 8 Allemands, 2 Russes, 1 Suisse et 1 Hongrois. Dans ce nombre il n'y a que 3 femmes contre 12 en 1893.

—

Sait-on l'origine de ce ce petit sac, improprement appelé "ridicule" et dans lequel les femmes mettent pêle-mêle gants, mouchoir, porte-monnaie et autres menus objets?

En 1797, Mme Tallien ayant imaginé la robe à la grecque, toutes les Parisiennes furent atteintes de l'*antiquomanie* et elles recherchèrent à qui mieux mieux les costumes grecs et romains.

Mais les robes de coupe antique supprimaient les poches et, pour le mouchoir seulement, on imagina de porter au bras un filet ou un petit sac.

Quelques élégantes demandèrent au savant Gail de baptiser la chose d'un nom à la grecque. Il trouva tout de suite le "réticule" ou petit filet. Mais, hélas! les marchands qui vendaient ce sac ne comprirent pas le mot, et ils en firent.... le "ridicule!"

LE COURAGE AU FEU.

A propos de la mort du maréchal Canrobert, on a beaucoup parlé de sa bravoure admirable, sans pourtant la définir.

On s'imagine que le courage au feu est le même pour tous les hommes de guerre. Quelle erreur! Aveugle, instinctif chez les uns, il est parfaitement réfléchi chez les autres, et tel chef intrépide qui charge à la tête de ses troupes, et semble emparé par l'héroïsme guerrier et l'enivrement de la bataille, sait très bien ne laisser prise sur lui que le moins possible.

Quand Napoléon, au moment où la victoire balançait, se tournait vers Murat et lui montrait l'ennemi, Murat se dressait sur ses étriers, superbe, théâtral en son uniforme composite tout chamarré d'or; il enlevait ses escadrons et se précipitait sur les carrés prussiens ou autrichiens, où il entrait "comme dans le beurre", selon l'expression de Balzac.

Lasalle chargeait le sabre au côté, beau comme un dieu, joyeux comme une jeune fille à sa première contredanse.

Les trois plus célèbres chefs de l'armée d'Afrique au point de vue spécial dont nous parlons aujourd'hui furent certainement Lamoricière, Cavaignac et Canrobert.

Lamoricière chargeait en preux d'autrefois, en chrétien combattant pour le Christ. Cavaignac était calme, assuré, muet, terrible.

Canrobert.... ah! Canrobert! Il partait comme la tempête, l'œil fulgurant, les cheveux au vent, brandissant son épée, magnifique d'enthousiasme et de hardiesse. Mais il savait être aussi prudent que brave. Toujours il maintenait devant lui le poitrail, l'encolure et la tête de son cheval, qui lui étaient ainsi comme une cuirasse vivante. Ses soldats n'y voyaient que du feu, et il leur conservait de la sorte un chef aimé et respecté. Canrobert a eu plusieurs fois son cheval tué sous lui; il n'a jamais été blessé en chargeant.

—

Un ancien Criméen raconte sur le maréchal Canrobert, l'anecdote suivante:

En Crimée, pendant l'hiver si rigoureux de 1854-55 qui sévissait sur la presqu'île de la Chersonèse, le général en chef Canrobert alla un jour visiter à pied les différents campements. Arrivé sur le plateau d'Inkermann, au camp du 20e léger, il avise un jeune soldat tout franchement débarqué de France, et lui demande s'il a mangé la soupe. Sur sa réponse négative, et qu'il n'y avait pas de bois pour faire du feu, le général lui demande une pioche.

Aussitôt en possession de cet outil, il fouille le sol, naguère couvert de taillis, et en retire, après quelques efforts, une forte racine. Remettant alors la pioche au conscrit, il lui dit: "Mon ami, continuez comme vous m'avez vu faire, et vous aurez du bois pour faire votre soupe."

Ce petit fait, bientôt rapporté de tente en tente, augmenta encore l'adoration qu'on avait dans l'armée pour le général Canrobert.

MANIFESTATIONS SYMPATHIQUES

Voici les principales dépêches reçues par la famille du maréchal Canrobert, à l'occasion du deuil qui vient de frapper la France:

Berlin, 29 janvier, 2 h. 15 soir.

Mon ambassadeur m'annonce la mort du maréchal Canrobert. C'est de tout notre cœur que moi et le corps de ma garde regrettons avec vous le décès du défenseur héroïque de Saint-Privat, qui nous a *pour toujours* remplis d'admiration.

GUILLAUME.

Stockholm, 29 janvier, 9 h. 10 matin.

C'est avec une bien vive douleur que j'apprends la mort de votre illustre père, dont je garderai toujours un souvenir très cher.

OSCAR.

Rome, 29 janvier, 6 h. 30 soir.

La mort de votre père nous cause une profonde affliction. Votre douleur est partagée par l'Italie et par son armée qui gardent le souvenir le plus reconnaissant du maréchal Canrobert et de la part glorieuse qu'il a prise à la guerre de notre indépendance. Recevez mes condoléances et celles de la Reine, dictées par des sentiments impérissables dans nos cœurs.

HUMBERT.

Milan, 29 janvier.

Au nom de la ville de Milan, je rends à la mémoire du maréchal Canrobert, de l'intrépide soldat de Magenta et de Solférino, l'hommage d'une reconnaissance éternelle, et je présente à sa famille l'expression du regret le plus sincère et le plus profond.

Le commissaire royal,
A. BONATTI.

Magenta-Gare, 29 janvier.

Magenta, qui conserve d'inoubliables sentiments de reconnaissance pour l'héroïque maréchal, s'associe au deuil de la France et déplore la perte d'un sincère ami de l'Italie.

BROCCA, syndic.

Milan, 29 janvier, 1 h. 55.

Avec suprême douleur Magenta reçoit annonce mort maréchal. Moi qui ai eu l'honneur de le connaître personnellement et d'en avoir paroles très aimables, regrette encore plus perte de telle gloire de France, de tel bienfaisant de l'Italie.

Docteur FRAGELLA, prévôt de Magenta.

Londres, 30 janvier, 11 h. 59 matin.

Je vous offre ma sympathie la plus vive à l'occasion du décès de votre illustre père que j'ai eu l'honneur de connaître pendant quarante ans.

ALBERT EDOUARD,
PRINCE DE GALLES.

Copenhague.

Partage de plein cœur la perte cruelle du maréchal, votre père si distingué.

CHRISTIAN, roi.

Cap Martin, 29 janvier, 6 heures soir.

La mort du maréchal Canrobert m'afflige profondément. La France perd en lui un de ses plus vaillants soldats au cœur chaud, à l'esprit élevé et qui l'ai mait par-dessus tout.

En apprenant la triste nouvelle, je pense à votre douleur et m'y associe du fond du cœur.

J'ai été heureuse d'avoir pu le voir une dernière fois avant sa mort.

Comtesse DE PIERREFONDS.

Lisbonne, 29 janvier, 3 h. 30 soir.

Vous prie d'accepter mes plus sincères condoléances pour la cruelle perte que vous venez de faire.

CARLOS DE BRAGANCA.

Chantilly, 29 janvier, 8 h. 40 matin.

Profondément affligé de la mort de mon vénéré camarade et ami.

AUMALE.

Cannes, 29 janvier, 10 h. 15 matin.

C'est avec la plus grande douleur que j'ai reçu la triste nouvelle de la mort de mon ancien camarade et ami le maréchal Canrobert. Je vous prie d'accepter sympathie profonde.

DUC DE CAMBRIDGE.

Alger, 30 janvier, 1 h. 30 soir.

Armée Afrique vivement impressionnée par mort du maréchal. Zouaves veulent envoyer couronne comme dernier hommage au colonel des zouaves de Zaatcha.

GÉNÉRAL HERVÉ.

Toutes ces dépêches étaient adressées à "M. le lieutenant Canrobert, 11, rue de Marignan," à l'exception de celle de l'empereur d'Allemagne, envoyée à "M. de Navacelle, *lieutenant de vaisseau.*" Guillaume II a fait parvenir également une dépêche au "*lieutenant*" Canrobert, dans laquelle il dit, en termes non moins éloquents, qu'il prend une "vive part" au deuil qui le frappe.

LES MÉMOIRES DE M. CASIMIR-PERIER.

On a annoncé que l'ancien président de la république, M. Casimir-Perier, allait profiter de ses loisirs pour écrire ses mémoires sur le court passage qu'il a fait à l'Elysée.

Cette nouvelle est scrupuleusement exacte, M. Casimir-Perier va faire publier d'ici à quelques semaines une brochure, dans laquelle il se propose de raconter les déboires de sa vie présidentielle.

On s'attend à des révélations des plus piquantes sur ses rapports avec le cabinet que présidait M. Charles Dupuy; c'est ainsi que, dans son livre, M. Casimir-Perier doit raconter que la plupart du temps il ignorait les décisions du gouvernement; c'est ainsi que ce n'est que quatre jours après son dépôt sur le bureau de la Chambre qu'il eut connaissance du projet de loi sur l'impôt progressif des droits de succession. Ce projet de loi déposé en blanc ne portait pas de signature.

Et il paraît qu'il y a une foule de choses du même genre....

La Revue Hebdomadaire.

E. Plon, Nourrit & Cie., Editeurs.

—SOMMAIRE—

Paul Perret, Le Diable galant—Gal de Barail, Mes Souvenirs, (2e série, XV.); M. de Ebner Eschenbach, In-ffaçable, (VI.(—Michel Noe, Vienne et Belgrade, Notes de voyage—Jules Case, L'étranger, (II)—Emile Pouvillon, Le Causse d'Anglar—Maurice Talmeyr, Le Chancre des affaires—Louis Franville, Bulletin politique.

FRANCESCO CRISPI.

Une médaille à M. Crispi.

Les journaux italiens racontent qu'à l'occasion du mariage de la fille du président du conseil, les fonctionnaires du ministère de l'intérieur ont fait frapper une médaille d'or commémorative pour l'offrir à M. Crispi. La médaille porte d'un côté l'effigie du président, ministre de l'intérieur, et de l'autre la date du mariage.

Les frais de cette médaille se sont montés à 700 francs. On avait d'abord pensé de faire subir cette dépense à tous les employés du département de l'intérieur, puis il parut plus sage de limiter cette dépense à une quote-part entre les directeurs généraux, chefs de division et chefs de section.

ROCHEFORT.

Il faudrait expliquer, dit le *Figaro*, pourquoi Rochefort trois fois frappé par des condamnations en apparence irrémissibles, évadé grâce à des fidélités dans l'affection qui se paraient de leur complicité comme d'un honneur, reprend et retrouve toujours sa place à Paris, par l'effet des connivences de l'opinion publique et ne rencontrera sur son passage que des sourires et dans les rangs de ses accusateurs d'autrefois que des mains tendues. C'est un problème moral qui touche aux qualités, aux goûts les plus intimes de la race française, épris, depuis des siècles, de railleries irrévérencieuses, de gaîté persistante et de sarcasmes bien aiguisés.

Un prélat lettré disait: "Rochefort est un cas ique; il n'a contre lui que sa détestable habitude de blasphémer, mais c'est le mal du siècle et il n'y est pour rien, ou du moins pour peu de chose."

Ce jugement est d'autant plus inattaquable, qu'en plein dix septième siècle, en plein règne de Louis XIV, Rochefort a eu un précurseur, ou plutôt un équivalent. C'est Saint-Evremond. Ce rare esprit, exilé comme Rochefort et plus inexorablement, car le pouvoir absolu du grand Roi ne comportait pas d'amnisties périodiques, a vécu à Londres les longues années de sa relégation forcée. Il a écrit les choses les plus exquises, les plus parisiennes, les plus perverses, les plus subversives, sans que l'admiration des courtisans de Versailles se lassât de les colporter et de les applaudir sous le manteau.

De même Rochefort. L'étonnement des Parisiens était que, de son exil, il trouvât toujours le mot plaisant, qui était souvent le mot juste, sur les affaires de France, le mot qui, faisant pâmer d'aise les lecteurs du boulevard, terrifiant le bureaucrate ou le provincial bouffi que les hasards de la politique avaient porté au pouvoir. Ce mot, il le trouvait à Nouméa, il l'aurait trouvé sur le Mont-Blanc, aussi net, aussi incisif qu'au sortir d'une séance de la Chambre ou d'une première représentation. C'est que Rochefort a été pendant un tiers de siècle le reflet ou l'identification de l'esprit de Paris.

Rochefort, comme Paris, a toujours été dans l'opposition. Il faut croire que nos gouvernements successifs ne valaient pas le diable, puisqu'on est disposé à tout pardonner à celui qui les a tous combattus.

LES TRENTE-SIX ANS DE GUILLAUME II.

La fête du 36e anniversaire de la naissance de Guillaume II a été célébrée, à la Cour, avec un éclat exceptionnel; à Berlin, les monuments publics ont été illuminés. Voici le texte de l'ordre à l'armée dont on a donné déjà quelques passages.

"A mon armée.—Pour la vingt-cinquième fois, cette année, revient la date commémorative de la grande guerre qui, *ayant été imposée à notre patrie* et glorieusement terminée *après une série de victoires inégalée*, satisfit les aspirations de l'Allemagne et lui apporta la plus noble récompense de ses sacrifices en créant, pour base inébranlable de sa grandeur et de sa prospérité, la fédération des princes et des peuples. C'est avec un cœur reconnaissant que je glorifie la grâce du Tout-Puissant, qui bénit nos armées en leur accordant une si pleine mesure de bienveillance. Je me souviens de ceux qui ont joyeusement donné leur vie dans la lutte sacrificielle pour l'honneur et l'indépendance de l'Allemagne, et je réitère l'expression de ma gratitude à tous ceux qui ont coopéré à l'accomplissement de cette tâche.

A mon armée, tout spécialement, j'adresse mes remerciements, elle qui, de concert avec les troupes de mes illustres alliés, s'efforça d'exceller dans les actes héroïques de la bravoure. L'inextinguible éclat jeté par ses hauts faits sur les pages de notre histoire n'y saurait pâlir: c'est une couronne de gloire autour de nos drapeaux. A cette armée, avant tout, incombe donc le devoir de perpétuer la mémoire de ce temps-là à travers les générations qui savourent les fruits de ses victoires.

"Aussi, ai-je décidé d'investir et de gratifier les troupes d'un visible symbole de leurs glorieux souvenirs, en ordonnant que, du 15 juillet de l'année en cours au 10 mai de l'année suivante, partout où seront déployés les drapeaux et étendards honorés par mon grand-père, le grand roi Guillaume Ier, pour leur participation à la guerre, ces drapeaux et ces étendards soient décorés de feuilles de chêne et les premiers canons de leurs batteries ornés de couronnes de ces mêmes feuilles.

"Puisse mon armée demeurer à jamais convaincue que, seules, la crainte de Dieu, la fidélité et l'obéissance au devoir, la rendront capable d'actions telles que celles qui firent sa grandeur et la grandeur de sa patrie.

"GUILLAUME II."

Voyageurs arrivés à l'Hôtel Grunewald.

A S Huntt, Va; I L Townsend, Philadelphia; E Slaughter, Dallas; H Shueds, ville; B Knapp, Y B Burr, Chicago, Ill; M Altchult, Pine Bluffsark; W B Vonvorst et femme, Cambridge; E O Paryer et femme, N. Y.; J W Wallace, Miss; H S Bettner, Chicago; D P Montgomery, Jackson, Miss; L Harris, St-Louis; J Despres, S Hasterslick, Chicago; Julius Hilburd, St-Paul; Geo J Barker, Boston; C P Perrin, Bgh; C B Sphipler, Lima, O; L M Weathers, Miss; M et Mme Smiston, Temple, Tex; E S Barton, N Y; W C Morel, Phil; Mlle Dumberger, Mlle Tuchand, St-Jacques, Lne; Mme K L White, Mlle White, Mpls, Minn; A N Daly, ville; J M Brown, J Mexor, C W Carsen, W G Wilmot, M Miler, J C Kellcher, N O; W N Steerges, E A Day, N Y; J H McMillan et femme, Ft Worth, Tex; A Bruscate, Knoxville O; A Heller, Sioux City, Ia; Ch Monk, Conshatta, La; C M Harriss, Houma, Louisiana; G A Ullerback, Boston; R H Holmes, ville; W J Forbes et femme, Floride; M T Chapman, Aurora Ill; W Savage, Rochester; Mme B R Cottrell, Michigan; W Junman, E D Ely, Geo C Milbrooke, W J Rliser, A J Fairchild, Milbank, S D; J N Dugan et femme, A L Olds et femme, Chebanse, Ill; D E McDonald, ville; Mme V E Hammar, F V Hammar, Mlle Thomson, St-Louis.

Revue des Deux Mondes.

Sommaire de la livraison du 1er février 1895. I. — L'Armature, dernière partie, par M. Paul Hervieu.—II. Terre d'Espagne.—I. Saint-Sébastien.—Loyola.—Bilbao, par M. René Bazin.—III. Le Mouvement Economique, par M. Auguste Moireau.—IV. L'Ancien Maître, par M. Paul Bourget, de l'Académie française.—V. Pourquoi Rit-on? Etude sur la Cause Psychologique du Rire, par M. Camille Mélinand.—VI. Sanctuaires d'Orient.—II. L'Egypte Ancienne, son Symbolisme et sa Religion.—I Les Pyramides, Memphis, Abydos, par M. Edouard Schuré.—VII. Un Plaidoyer pour le Directoire.—Les Mémoires de Larevellière-Lepeaux, par M. le vicomte Eugène Melchior de Vogüé, de l'Académie française.—VIII. Caroline de Gunderode et le Romantisme Allemand, par M. G. Valbert.—IX. Les Revues Hollandaises, par M. T. Wyzewa.—X. Revue Dramatique: Pour la Couronne drame de M. François Coppée à l'Odéon, par M. René Doumic.—XI. Chronique de la Quinzaine, Histoire Politique et Littéraire par M. Francis Charmes.—XII. Bulletin Bibliographique.

TRICOU—Décédée hier matin, jeudi, 14 février 1895, à 2 heures, âgée de 32 ans, ERNESTINE TRICOU, fille de P. O. Tricou et de Célestine Casey. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu ce matin, vendredi, à 10 heures précises. Le convoi partira de la résidence des parents, No 34 rue St-Bernard, entre Marais et Villeré.

MESSE FUNEBRE.

Une messe funèbre sera célébrée lundi prochain, le 18 février, à 7 A. M., pour le repos de l'âme de JULIAN VERGNOLE. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'y assister. 15 fév—15 16 17

Nous Garantissons la Pureté de nos Produits.

—TELEPHONE 1010.—

TO-KALON

DEPOT DE VINS.

Ancien No 129, Nouveaux Nos 537 & 541

Rue Royale, coin Toulouse,

NOUVELLE-ORLEANS.

VINS ROUGES,
Vins Blancs, Sauternes et Riesling
TO-KAY.
Angelica, Muscatelle,
PORTO, SHERRY, CHABLIS,
Blackberry Brandy,
BRANDY
Le plus pur venant du Raisin, etc.

Tous les Ordres Sollicités sont Immédiatement Remplis.

Toute Marchandise achetée est délivrée sans frais à domicile.

PAUL N. VERNEUILLE,

SEUL AGENT.

24 août—1an

Société de Secours Mutuels "La France."—Avis.—Les soumissions pour collecteur seront reçues jusqu'au mardi dix neuf courant, à six heures du soir, au siége de la société, à l'Union Française, rue Remparts.

D. LAPORTE, Président.
E. DUFAU, Secrétaire.
14 fév—14 17

JULES ANDRIEU,

--Successeur de--

ROCHEREAU & ANDRIEU,

AGENT D'AFFAIRES,

Nouvelle-Orléans, Lne.

P. O. Box 118. 29jan—1an

P. LABAT,

Acquéreur des Caves Bordelaises,

Il a transféré les dites Caves

AU No 234 RUE PRIEUR,

Coin Bayou Road.

Et prévient ses amis, connaissances et le public en général, qu'il est toujours prêt à leur servir comme par le passé, les meilleurs vins et liqueurs à des prix modiques.

4 mars—1 an.

Bureau du Trésorier de la ville de la Nouvelle-Orléans.—Nouvelle-Orléans, le 7 février 1895.—Avis—LES LICENCES DE VILLE POUR 1895 deviennent délinquantes le 28 FEVRIER, après cette date il y a une pénalité de 2 POUR CENT PAR MOIS d'intérêt. Les PLAQUES POUR LES VEHICULES et les FERRETS POUR LES CHIENS sont aussi prêts pour être délivrés à ce bureau. Veuillez venir sans délai vous procurer votre licence, ou plaques, et éviter des frais inutiles.

CHAS. H. SCHENCK,
Trésorier de Ville.

7fév—22f

QUINIUM LABARRAQUE

VIN FÉBRIFUGE, TONIQUE DIGESTIF, APPROUVÉ PAR L'ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS, *pour les convalescents et tous ceux qui souffrent de faiblesse de l'estomac, d'anémie, d'épuisement causé par l'âge, les excès, le travail, la fièvre.* EN BOUT. ET 1/2 BOUT. 19, rue Jacob, Paris, et TOUTES PHcies

A louer.

A la Baie St-Louis, dans un des endroits les mieux bâtis et les mieux habités, sur un site charmant, une maison complètement neuve et des plus confortables, réunissant toutes les améliorations modernes, convenable pour une grande famille. S'adresser 94 rue de l'Esplanade. 2 sept

AMUSEMENTS.

THEATRE DE L'OPERA.

—JEUDI SOIR—

ROLAND A RONCEVAUX.

—Samedi—

AIDA.

—Dimanche Matin—

"MANON."

13 fév—2f

GRAND OPERA HOUSE.

Engagement spécial de la **Tavary Grand English Opera Company** Dans le répertoire d'opéras suivant: Dimanche, **Il Trovatore**; Lundi, **Cavalleria Rusticana** et **I Pagliacci**; Mardi, **Carmen**; Mercredi matinée, **Martha**; Mercredi soir et Samedi matinée, **Bohemian Girl**. Jeudi, **Tannhauser**; Vendredi, **Lohengrin**. Samedi soir, **William Tell**.

Semaine prochaine—STUART ROBSON.

12 fév—5f

ACADÉMIE DE MUSIQUE.

Matinées Mercredi et Samedi.

WM H. CRANE.

Lundi, Mardi et Mercredi Soirs et Matinée Mercredi, **THE SENATOR.** Jeudi et Vendredi Soirs et Matinée Samedi, **BROTHER JOHN.** Samedi Soir, **HIS WIFE'S FATHER.** Scènes spéciales, Costumes, Propriétés et Effets. La semaine prochaine—ROSE COGHLAN. 12 fév—5f

THEATRE ST-CHARLES.

Ce soir. Matinée samedi seulement.

Mme LANGTRY!

Et sa compagnie choisie d'acteurs

Dimanche, Lundi, Mardi, Mercredi soirs et Samedi en matinée, **A WIFE'S PERIL.** Jeudi, Vendredi et Samedi soirs, **AS IN A LOOKING GLASS.**

La semaine prochaine—**A Country Circus.**

12 fév—5f

Crescent City Jockey Club.

REUNION D'HIVER

Commençant le 8 Décembre 1894, Continuant

100 JOURS.

CINQ COURSES PAR JOUR.

PLUIE OU BEAU TEMPS!

C. H. BUSH, Directeur;
SHERIDAN CLARK, Secrétaire;
R. W. SIMMONS, Juge Présidant.

Les courses commencent à 1:30 P. M. Prix d'admission au "Grand Stand," 50 cents.

4 déc—4m

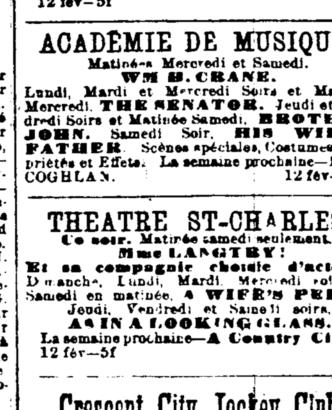

E. BARBIER,

Horloger - Bijoutier

60, rue Royale, 60

(Nouveau numéro 308.)

Entre Bienville et Conti

Grand assortiment DE MONTRES, PENDULES, DIAMANTS, BIJOUTERIE, ARGENTERIE Massive et Plaquée. Lunettes et Pince-nez

REPARATIONS DE MONTRES, PENDULES, Bijouterie et tous objets concernant sa profession.

Garantie complète, Prix modérés.

1er déc '94—1an

W. G. COYLE & CO.,

CHARBON. COKE.

Pittsburg, Anthracite, Alabama, Cannel et Coke de Gaz et Combustible.

Charbon en chalands pour planteurs sucriers.

BUREAUX.

Nouveau No 323 rue Carondelet, Ancien No 47, coin Union.

1er sept—6 m—Dim mar jeu

ANT. CASTEL

Annonce à ses amis et au public en général, qu'il a fait l'ouverture de son magasin de faïence et d'articles de ménage,

LUNDI, LE 8 OCTOBRE 1894,

à son nouveau local, encoignure des rues

ROYALE ET DUMAINE.

Stock complet et des mieux assortis. Prix modérés, commis courtois et empressés. Il saisit cette occasion de remercier le public de son patronage passé, et il espère qu'il le lui continuera l'avenir. 1er sept—1 an

C'EST MAINTENANT LE MOMENT

DE S'ASSURER UNE BOITE DANS LA MAMMOTH SAFE DEPOSIT VAULT DE LA PROVIDENT SAVINGS BANK, POUR 1895. VENEZ VOUS ENQUERIR DE NOS PRIX. No 221 RUE DU CAMP. TOUTES LES COMMODITÉS SONT DONNÉES A NOS CLIENTS. 19jan—1m

AVIS SPECIAL.

Charbon Anthracite Anglais,

Pour Base Burners et Calorifers, $7.50 par tonne.

W. G. COYLE & CO,

323 Rue Carondelet, encoignure Union.
Téléphone No 311. 12 fév—3f

Avis.

Madame Veuve J. Anglade ayant cessé les affaires de prêt sur gages, depuis bientôt un an, prie tous les personnes qui peuvent avoir des objets en gage, à son magasin, de vouloir bien venir les retirer sans délai.

Coin Conti et Bourbon.

20 janv—1m

LE FRANCO-LOUISIANAIS,

JOURNAL HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE SAMEDI.

Spécialement dévoué aux intérêts des populations françaises de la Louisiane et du Sud-Ouest des Etats-Unis.

Abonnement: $2 50 par an.

Propriétaire-Editeur: LE CLUB DE LA DÉMOCRATIE FRANÇAISE.

Bureau: 103 rue de Chartres, Orléans, Lne.

VENTES A L'ENCAN

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE SPÉCIALE

DE PROPRIÉTE VACANTE.

36 Lots de Terre,

Dans le Premier District.

Rue Thalie, entre Melpomène et Derbigny, Gasquet, Palmyre et autres rues.

A L'ENCHÈRE, SUR CRÉDIT.

Succession François Lacroix.

No 9,804—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division D.

PAR J. H. O'CONNOR & CIE., Alfred C. Green, encanteur—Bureau, No 56 (nouveau No 334) rue Carondelet, JEUDI le 28 février 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division D—daté et signé dans l'affaire ci-dessus le 14 janvier 1895, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° **Quinze (15) certains lots de terre** dans le Premier District de cette ville, numérotés de 1 à 15 inclusivement, situés dans l'ilet No 485, borné par les rues Melpomène, Thalie, Derbigny et Roman, d'après un plan dressé par J. N. De Pouilly, assistant-voyer de ville, le 5 janvier 1867. Les dits lots mesurent comme suit:

Lot No 1, forme le coin des rues Derbigny et Melpomène et mesure 31 pieds 9 pouces de face rue Derbigny, 26 pieds 6 pouces et 7 lignes à l'arrière, 98 pieds 4 pouces rue Melpomène, 26 pieds 6 pouces 6 lignes sur la ligne divisant le 1er District du 4me District et 120 pieds sur la ligne du lot No 2.

Les lots Nos 2 à 7 inclusivement mesurent chacun 32 pieds de face à la rue Derbigny, sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles, et forment le coin des rues Derbigny et Thalie.

Le lot No 8 mesure 31 pieds 4 pouces et 3 lignes de face à la rue Thalie, 32 pieds 2 pouces et 6 lignes en arrière, sur une profondeur de 218 pieds 6 pouces 7 lignes sur le côté le plus près de la rue Derbigny, et 211 pieds 2 pouces et 2 lignes sur la ligne du lot No 9.

Le lot No 9 mesure 31 pieds 4 pouces et 3 lignes de face à la rue Thalie, 32 pieds 2 pouces et 6 lignes en arrière, sur une profondeur de 211 pieds 2 pouces et 2 lignes sur la ligne du lot No 8 et 203 pieds 9 pouces et 3 lignes sur la ligne de côté près la rue Roman.

Les lots Nos 10 à 14 inclusivement mesurent chacun 32 pieds de face à la rue Roman sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles.

Le lot No 15 mesure 15 pieds et 6 pouces de face à la rue Roman, 43 pieds 9 pouces 3 lignes en arrière sur une profondeur de 120 pieds sur la ligne du lot No 14 et 123 pieds 3 pouces et 3 lignes sur la ligne qui sépare le Premier du Quatrième District.

2° **Onze certains lots de terre,** désignés par les Nos 5 à 15 inclusivement, situés dans l'ilet No 707 dans le Premier District de cette ville, borné par les rues Clark, Genois, Palmyre et Gasquet, d'après un plan dressé par Jas. N. B. De Pouilly, 22 mars 1870; les dits lots mesurent comme suit: Le lot No 5 mesure 34 pieds 7 pouces de face rue Gasquet, sur une profondeur de 108 pieds entre lignes parallèles. Le lot No 6 mesure 34 pieds 7 pouces 4 lignes de face rue Gasquet, sur une profondeur de 108 pieds entre lignes parallèles. Le lot No 8 forme le coin des rues Gasquet et Clark. Les lots Nos 9 et 10 mesurent chaque 34 pieds 6 pouces 6 lignes de face rue Clarke, sur une profondeur de 138 pieds 6 pouces et 4 lignes entre lignes parallèles. Le lot No 11 mesure 34 pieds 6 pouces 1 ligne de face rue Clarke, sur une profondeur de 138 pieds 6 pouces et 4 lignes entre lignes parallèles.

Les lots Nos 12 et 13 mesurent, chacun, 34 pieds 6 pouces de face à la rue Palmyre, sur une profondeur de 108 pieds, entre lignes parallèles.

Le lot No 12 forme le coin des rues Palmyre et Clarke.

Le lot No 14 mesure 34 pieds 7 pouces et 4 lignes de face à la rue Palmyre, sur une profondeur de 108 pieds, entre lignes parallèles.

Le lot No 15 mesure 34 pieds 7 pouces de face à la rue Palmyre, sur une profondeur de 108 pieds, entre lignes parallèles.

3. **Cinq certains lots de terre,** numérotés de 7 à 11, inclusivement, dans l'ilet No 547, dans le Premier District de cette ville, bornés par les rues Perdido, Tonti, Gravier et Miro. Les dits lots se touchent et mesurent, chacun, 27 pieds 6 pouces de face à la rue Perdido, sur une profondeur de 130 pieds. Le lot No 11 forme le coin des rues Tonti et Perdido.

5° **Deux certains lots de terre** Nos 12 et 13 dans l'ilet No 661 dans le Premier district de cette ville, borné par la rue Rendon, l'avenue Tulane les rues Lopez et Gravier. Lesdits lots mesurent chaque 30 pieds 1 pouces de face à la rue Rendon, sur une profondeur de 156 pieds 5 pouces et 4 lignes.

6° **Un certain lot de terre** désigné par le No 27 dans l'ilet No 625 dans le Premier district de cette ville borné par les rues Gayoso, Dupré, Gravier et Perdido. Le dit lot mesure 28 pieds 9 pouces et 4 lignes de face à la rue Gravier, sur une profondeur et face de 120 pieds à la rue Dupré, formant le coin des rues Gravier et Dupré.

7° **Un certain morceau de terre,** désigné comme une allée dans l'ilet No 600 dans le Premier District de cette ville, borné par les rues Poydras, Perdido, Broad et White. Ladite allée mesure 20 pieds de face sur les deux rues Perdido et Gravier, sur 448 pieds 11 pouces et 6 lignes, traversant l'ilet de la rue Perdido à Gravier. Tous les mesurements plus ou moins.

Conditions de la vente.

Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur; la balance s'il y en a, à un crédit de un et deux ans, avec 8 pour cent d'intérêt par an garantis par hypothèques et lien du vendeur, et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur déposera 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Actes de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant G. La Pice, notaire.

27 jan—27—fév 3 10 17 24 à date

BANDAGES HERNIAIRES.

Ajustés avec perfection à très bas prix. Applications pour difformités et Bonneterie élastique faites sur commande. En magasin une grande variété de ceintures de support de bandages herniaires et d'articles en toile.

A. McDERMOTT,

114 rue St-Charles, au coin de la Place Lafayette. 1mis—1an

AVIS.

L'incendie de notre magasin, 313 rue du Camp, ne causera aucune interruption dans nos affaires. Nous occuperons le magasin No 318 rue du Camp, vis-à-vis et à côté du bureau du Times-Democrat. Nous serons prêts comme par le passé à remplir les ordres.

GARCIA STATIONERY Co Ltd.

12 fév—7f

Avis.

A. L. Bourgeois, autrefois chez Léon Godchaux, prend plaisir d'annoncer à ses amis et clients qu'il est maintenant attaché à la maison de vêtements confectionnés et d'articles de toilette de H. B. Stevens & Co., Ltd, aux Nos 710 et 712 rue du Canal (anciens Nos 122 et 124,) où il sera heureux de les voir. 6 fév—1 sem

A VENDRE.

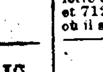 Tourteaux de Graines de Coton et Ecales de Graines de Coton.

PUECH & FRERET,

Nouveau Numéro 634 Rue Gravier.

7nov—6m dim mar ven